

“ Mais, dans nos sociétés médicales comme dans les associations littéraires et scientifiques, l'honneur de la présidence n'est pas toujours rattaché à l'appréciation des services rendus ou de ceux qu'on peut en attendre dans l'avenir. C'est en même temps un hommage que l'on aime à rendre, tour à tour, à nos aînés, dont les enseignements nous ont ouvert les premiers horizons de la science, ou qui, par une longue expérience acquise, peuvent mieux nous servir de guides, dans les sentiers ardu des études professionnelles et dans la formation pratique d'un art dont les devoirs comportent de si lourdes responsabilités. ”

“ Cet hommage bien légitime, qu'il convient ainsi de rendre alternativement à tous ceux qui se dévouent aux intérêts de la science et dont le prestige est consacré par une longue carrière dans le travail de la profession, sert, en même temps, à accréditer tout le corps d'une société, elle-même, en démontrant aux yeux des étrangers, qu'elle peut recruter facilement, dans son sein, des hommes d'un haut mérite et d'égale valeur dont les noms puissent lui faire honneur en toutes occasions et qui soient dignes de présider à ses délibérations. ”

“ En proposant le nom de M. le docteur L. J. A. Simard, doyen de notre Faculté de Médecine, pour succéder à M. le docteur Ahern, comme président de la Société Médicale, je tiens à dire que je ne suis pas guidé par d'autres motifs que ceux auxquels je viens de faire allusion. ”

“ Je n'entreprendrai pas de faire l'éloge de ce collègue émérite que tous sont habitués à entourer de leur estime, de leur plus entière confiance, et qui est universellement apprécié, non seulement pour ses connaissances variées, mais aussi pour cette même urbanité et cette grande aménité de caractère, qui le rapprochent si étroitement de celui auquel il est appelé à succéder. Il me suffira de rappeler qu'il a déjà été choisi unanimement comme Président honoraire de notre Société Médicale, à laquelle il a fait particulièrement honneur, en présidant la première convention des médecins du district de Québec, en 1900 ; et de plus qu'il en a toujours été un des membres les plus assidus et les dévoués. Tous admettront que c'était bien le premier nom à la vérité qui devait se présenter à l'esprit, en songeant au choix d'un nouveau président. ”

“ Je ne saurais cependant proposer cette motion, devant cette assemblée, sans satisfaire au premier devoir de la gratitude envers M. le Dr Ahern, en lui donnant l'assurance de notre plus haute considération et en lui témoignant, au nom de toute la Société Médicale, qu'il a présidé avec tant de tact